

**Académie de Nancy-Metz**

Référents de l'action : Marie CARCANO –Olivier JANSEN

**Titre de l'action**

**De l'Orchestre à l'école à la Classe à Horaires Aménagés Orchestre (CHA-O) au collège**

**Nom et coordonnées de l'établissement**

Collège Jules FERRY rue du Fort Gambetta, 57140 WOIPPY

RESEAU ECLAIR : oui

Mél du collège : [ce.0572579U@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0572579U@ac-nancy-metz.fr)

Téléphone: 03 87 30 40 45

Télécopie: 03 87 30 58 64

Coordonnées d'une personne contact : Marie CARCANO, principale adjointe

Dates de début et de fin prévues de l'expérimentation ou de l'innovation

Début : Septembre 2011 Fin : Juillet 2015

**Résumé**

Grâce à un partenariat solide avec la ville de Woippy dans un premier temps pour des enfants à l'école primaire, puis, avec la Direction de Services Académiques, Metz Métropole, le Conseil Général de la Moselle et la ville de Woippy (Programme de Réussite Educative -PRE-) pour le collège, les élèves de ces établissements partenaires dans le réseau ECLAIR, débutent et poursuivent une pratique instrumentale et orchestrale.

L'action ambitieuse favorise la participation de l'enfant et de sa famille. C'est en février 2008 qu'a été créé le premier groupe de l'Orchestre à l'Ecole qui donnera ensuite naissance à trois autres groupes. L'impact du travail réalisé avec ce 1<sup>er</sup> groupe a été très vite remarquable dans différents domaines parfois non attendus. L'impact a non seulement concerné les enfants et leurs familles mais également atteint, dans une logique de transversalité, les autres actions du PRE et d'autres politiques publiques, permettant ainsi d'agir sur l'école et le quartier.

Des évolutions aussi profondes que rapides, souvent rares dans les politiques envers des publics en difficulté, ont encouragé le collège à s'engager activement dans la poursuite du dispositif au cycle supérieur, sous une forme adaptée à l'organisation des enseignements et à la pédagogie du secondaire. Forte du soutien de ses partenaires la CHA-O voit le jour en s'iv

## **Quel diagnostic vous a conduit à proposer cette action ?**

### **Analyse préalable**

Les enfants des quartiers Saint-Eloy et Boileau Pré-Génie n'avaient pas la possibilité d'accéder à l'éducation et à la pratique musicales telles qu'elles se développent à l'École de musique. Il n'y a pas de structure qui propose cet enseignement et les enfants ne fréquentent pas l'école de musique. Ils manifestent pourtant des qualités artistiques indéniables et une sensibilité créative importante. Leur environnement musical est pauvre et peu diversifié et l'habitat urbain constitué essentiellement d'immeubles ne permet pas une pratique quotidienne d'apprentissage de la musique.

Les activités extrascolaires qui sont proposées aux enfants ne sont que trop souvent tournées vers le développement physique ou vers les technologies nouvelles.

La musique permet aux élèves de développer l'attention, la concentration, la structuration spatio-temporelle ; de plus elle leur permet de comprendre et de retenir quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de vie collective. La pratique musicale a une influence positive sur la vie scolaire comme sur le développement personnel.

Les enfants ayant terminé leur cursus à l'école élémentaire avec des résultats très positifs, il était donc important qu'ils puissent poursuivre l'apprentissage de la musique dans une proximité qui favorise la pratique musicale et participe au rayonnement de l'établissement et qui réponde à leur envie de continuer.

## **En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?**

Création d'une Classe à Horaires Aménagés Orchestre en éducation prioritaire dans la continuité de l'action engagée depuis 2007 dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la ville de Woippy.

Le Programme de Réussite Educative est le fruit d'un partenariat fort entre l'Etat et la Ville de Woippy et les acteurs de terrain travaillant au quotidien avec les familles dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il vise à favoriser, par des actions hautement qualitatives (à ce titre la musique) la participation de l'enfant et de sa famille dans la globalité des problématiques des publics ciblés. C'est à partir de 2007 qu'a été créé le premier groupe de l'Orchestre à l'École qui donnera ensuite naissance à trois autres groupes. L'impact du travail réalisé avec ce 1<sup>er</sup> groupe a été très vite constaté dans différents domaines parfois non attendus dans de tels délais.

L'impact a non seulement concerné le groupe d'enfants et leurs familles mais également atteint, dans une logique de transversalité, les autres actions du PRE et d'autres politiques publiques, permettant ainsi d'agir sur l'école et le quartier.

Des évolutions aussi profondes que rapides, souvent rares dans les politiques envers des publics en difficulté, ont encouragé le collège à prendre le relais afin de poursuivre l'action dès la 6<sup>e</sup>, sous une forme adaptée à l'organisation des enseignements et à la pédagogie du secondaire. A la rentrée 2011 la CHA-O (Classe à Horaires Aménagés - Orchestre) voit le jour.

## **Quelles modalités de mise en œuvre ont été choisies ?**

### **Localisation de l'action**

L'action se déroule à l'école Pierre et Marie Curie et au collège Jules Ferry, établissements classés en éducation prioritaire ECLAIR (Écoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition l'Innovation et la Réussite) qui accueille des élèves des bans de WOIPPY et de METZ, recrutés dans les quartiers Boileau Pré-Génie, Saint-Eloy et METZ-Nord (95% de catégories socioprofessionnelles défavorisées à l'entrée en 6<sup>ème</sup>). L'ensemble de ces quartiers bénéficient des dispositifs liés à la politique de la ville et au plan « Espoir banlieues » : CUCS, PRE, ORU...



### Visualisation d'un concert

<http://www.myspace.com/oaewoippy>

### Public concerné par l'expérimentation

L'action « Orchestre à l'école » a débuté en février 2008 pour 20 élèves ciblés de CE1 (sur une cohorte de 61 élèves) dans les écoles Pierre et Marie Curie et Jacques-Yves Cousteau (Secteurs Boileau et Quartier du Roi). L'action est menée en collaboration avec l'école de musique et de danse « Union de Woippy ».

Une douzaine d'élèves entrant en 6<sup>ème</sup> au collège Jules Ferry à la rentrée 2011/2012 et ayant participé à l'action « Orchestre à l'école » intègrent alors la CHA-O au collège.

Devenir de ces 20 élèves musiciens :

- 12 entrent en 6<sup>°</sup> CHA-O en septembre 2011, 8 sont du ban de Woippy et 4 font une demande de dérogation pour intégrer le collège Jules Ferry,
- 3 abandonnent la section musicale mais s'inscrivent tout de même au collège Jules Ferry,
- 5 sont inscrits dans d'autres collèges, 3 pour cause de déménagement, 2 pour s'inscrire dans leur établissement de rattachement.

### Les objectifs

Ce projet s'inscrit dans les orientations des projets académiques et départementaux, ainsi que dans l'axe 3 du contrat d'objectifs : valoriser les résultats et les progrès des élèves ainsi que toutes actions à caractère culturel et sportif menées par eux.

Il s'inscrit aussi dans l'axe 4 du projet d'établissement : développer les pratiques artistiques, culturelles, scientifiques et sportives.

- Permettre aux élèves de construire un maximum de compétences du socle commun de connaissances et de compétences (C1, C3, C4, C5, C6, C7).
- Changer la vie dans les quartiers en développant les valeurs républicaines par une valorisation de l'individu (spectacles, concerts....).
- Lutter contre les discriminations pour l'égalité des chances et l'intégration en proposant un moyen d'expression innovant et gratifiant.
- Rendre la musique accessible (pratique collective au service de la pratique individuelle, les enfants étant libérés des contraintes économiques et socioculturelles).

- Faire découvrir le plaisir de la pratique en orchestre en développant l'aspect collectif et social (écoute attentive, respect, solidarité, entraide) par une méthode pédagogique basée sur l'oralité.
- Permettre à chaque élève de se perfectionner individuellement dans le domaine musical (pratique instrumentale, formation musicale, chant, culture musicale).

### **Déroulement de l'action**

Elle se déroule de Septembre 2011 à Juin 2015, sur les 4 années du cursus scolaire au collège. L'outil de cadrage étant le projet pédagogique rédigé par l'Union de Woippy et validé par le collège. Les professeurs des différentes disciplines musique font partie intégrante des équipes pédagogiques et participent aux différentes instances du collège : conseils de classe, rencontres parents-professeurs...

Le projet pédagogique est établi en début de cycle par l'équipe pédagogique enseignement musical. Une évaluation fine, en relation avec l'ensemble des partenaires, permet de définir les modalités de poursuite ou de réorientation de l'action les années suivantes.

### **Contenu de l'action et disciplines concernées**

- Formation instrumentale individuelle : 30 min/semaine
- Pratique orchestrale : 1h30/semaine
- Formation musicale (solfège et chant) : 1h30/semaine
- Nouvelles technologies : 30 min/semaine
- Education musicale : 1h (assurée par le professeur d'éducation musicale du collège dans le cadre des enseignements obligatoires).

### **Partenariats**

- Rectorat de NANCY-METZ (Corps d'inspection)
- Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale,
- Préfecture de la Moselle,
- Metz-Métropole
- Conseil Général de la Moselle
- Conservatoire à rayonnement régional de Metz
- Villes de WOIPPY et de METZ
- Ecole de musique et de danse « Union de Woippy »
- Direction régionale des affaires culturelles
- Metz en Scène
- Fondations.

### **Conditions de fonctionnement**

Création d'un pôle musique réparti en :

- 3 salles de classe (solfège, nouvelles technologies, répétition orchestre)
- 3 petites salles de cours instrumentaux.

Le collège dispose d'une salle de spectacle équipée d'une cage de scène, avec système de diffusion et d'éclairages scéniques.

Une attention toute particulière a été portée tant pour la mise en place de l'emploi du temps que pour la répartition des élèves dans les classes.

### **Conditions d'intégration au dispositif**

- Conseil de professeurs validant l'accès à la 6° CHA-O.

- Instauration d'une commission de recrutement composée des représentants de l'éducation nationale et de l'école de musique de Woippy, selon des critères définis pour des élèves venant d'établissements hors ECLAIR.

Rentrée 2012 au collège Jules Ferry :

- *entrée en 5°*, un seul élève a abandonné, il change d'établissement,
- *entrée en 6°*, 19 inscrits sur les 21 élèves de départ, deux ont démissionné pour rejoindre leur collège de secteur, par contre six d'entre eux demandent une dérogation de secteur pour pouvoir intégrer le collège Jules Ferry et rester de ce fait en classe musicale et dans le réseau ECLAIR.

### **Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?**

Eléments quantitatifs :

- Nombre d'élèves ayant intégré le dispositif : rentrée 2011: 12 élèves au collège ; rentrée 2012 : 19 élèves au collège,
- Réduction sensible du taux d'évitement du collège,
- Accroissement du nombre de demandes de dérogation pour intégrer le collège,
- Taux de fréquentation,
- Diminution du taux de décrochage,
- Participation des parents aux différentes instances du collège,
- Présence des familles lors des représentations.

Eléments qualitatifs :

- Amélioration des résultats scolaires,
- Amélioration de l'image du collège,
- Valorisation des parcours individuels et développement de l'image de soi,
- Participation à une expérience collective (socialisation, engagement...).

Evaluations sommatives :

Un panel de compétences est évalué dans le cadre de la validation du Socle Commun.

Un conseil de professeurs CHA-O réunit chaque trimestre professeurs de l'école de musique de Woippy, du conservatoire de Metz et du collège.

Le bulletin trimestriel spécifique intégrant les enseignements de la CHA-O est remis aux responsables de l'enfant par le professeur principal lors de rencontres parents professeurs auxquelles prennent part des enseignants de l'équipe CHA-O.

Le suivi individuel de chaque enfant est également assuré dans le cadre du PRE.

### **Quels résultats a-t-on constaté ?**

Les progrès observés :

- un gros travail réalisé par les élèves sur la concentration,
- une familiarisation aux différents environnements (lors des concerts notamment), une nette progression des capacités d'adaptation,
- une belle amélioration de la notion de respect mutuel et de l'esprit solidaire.

La majeure partie des élèves se situait dans le tiers inférieur de leur classe en 2007. A présent ils sont tous dans le tiers supérieur de leur classe (sauf une élève, DM, voir ci-dessous). Sur les douze collégiens inscrits en CHA-O, sept se placent en tête de classe.

Tous les élèves bâtissent de solides compétences sociales et citoyennes.

Observation de la progression de deux élèves :

D.M... :

Enfant issue d'un milieu familial très perturbé dont la fratrie a suivi sa scolarité dans le réseau ECLAIR et a bénéficié du dispositif Orchestre à l'école. Le contact avec la famille est historiquement très difficile à gérer. Les frères et sœurs sont connus pour être de grands décrocheurs.

*Premier trimestre* : D.M. fait sa rentrée en 6°, une jambe plâtrée et en en fauteuil roulant. Malgré les complications que cela engendre, elle est présente tous les jours. Dans le même temps la famille vit une situation vraiment très houleuse.

La dynamique de solidarité créée par l'orchestre fait que l'enfant est prise en charge par ses camarades de la CHA-O. Elle est indispensable au dispositif, ils le lui font comprendre, organisent une entraide pour qu'elle soit à jour de ses cours et surtout présente à toutes les répétitions : il ne faut pas qu'elle prenne de retard, il ne faut pas qu'elle mette le groupe en retard, les élèves veulent que tous avancent ensemble. D.M. n'a que très peu manqué les cours et lorsque c'est arrivé c'était pour se rendre à des consultations à l'hôpital.

*Deuxième trimestre* : situation familiale apaisée, on remarque de nets progrès tant dans le comportement que dans l'attitude. L'ensemble des professeurs s'en félicite. Même si son niveau reste très moyen, D.M. est en progression et ses réussites lui permettent "d'y croire". Elle est la seule de la fratrie à suivre un cursus régulier, presque ponctuel et en tout cas jamais marqué par des incivilités ou violences.

*Troisième trimestre* : à nouveau la situation familiale se dégrade complètement. L'orchestre et les cours de la CHA-O lui donnent toute la motivation pour rester sur le chemin du collège. Il y a des répétitions, des concerts en vue... Même si ses résultats sont passés de faibles à juste moyen, D.M. a su développer et acquérir des compétences réelles.

Elle passe en 5° et n'envisage pas le collège autrement qu'en Classe à Horaires Aménagés, l'orchestre la porte, lui donne l'opportunité d'avancer dans sa vie d'élève. Elle est là tous les jours...

#### E.S.... :

E.S. est une enfant qui n'a cessé de progresser depuis le CE1 où elle éprouvait de réelles difficultés en français comme en mathématiques.

A l'époque elle était une enfant très renfermée et extrêmement timide.

Tout au long de sa scolarité en élémentaire, elle ne cesse de progresser et d'améliorer ses résultats scolaires. Sa participation à l'orchestre à l'école lui permet de lever ses inhibitions.

Aujourd'hui elle est en tête de classe, a d'excellents résultats ; elle est devenue un élément moteur, une référence pour le groupe. Par elle, la bonne entente de la classe est favorisée, elle a une influence résolument positive sur la vie scolaire et son développement personnel est remarquable. A présent, sa famille est systématiquement présente aux concerts, aux réunions et rencontres pour lesquelles nous sollicitons la présence des parents.

#### **Quels sont les principaux freins ?**

La diminution des ressources publiques est source d'inquiétude en ce qui concerne la pérennité des moyens en heures données par le conservatoire à rayonnement régional de Metz et par l'école de musique de la ville de Woippy.

Par ailleurs, chaque année, il faut opérer une recherche de moyens importants pour l'achat des instruments. Des aides, dons, subventions sont recherchés chaque année par le biais de dossiers présentés à des fondations ou entreprises telles que : Auchan, GDF Suez, HSBC, Républicain Lorrain/Noël de Joie, Vivendi...

Une convention est signée entre : le Ministère de l'Education Nationale, Metz-Métropole, le Conseil Général de la Moselle et la ville de Woippy. Par elle sont garantis pour une durée de quatre ans 2011-2015 une grande partie des moyens.

#### **Mots-clés :**

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège Ecole élémentaire ZEP-RAR-REP	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat	Arts et culture Compétences Comportements de rupture Evaluation Filles, Garçons Liaisons (inter degrés, inter cycles) Parents, Ecole Socle commun TICE	Education artistique Histoire des arts Informatique Interdisciplinarité

**Carcano Marie - Doub Joëlle Jansen Olivier**

## ANNEXE

Evaluation (l'élève est capable de...)

### Oralité, écoute et analyse :

- apprendre une mélodie sans partition
- mémoriser un répertoire
- analyser et proposer des solutions aux autres et à lui mêmes en utilisant le vocabulaire spécifique
- se placer face à l'orchestre en tant que chef d'orchestre et le diriger
- d'entendre les problèmes de justesse.

### Culture musicale :

- approche du chant
- rencontre avec des musiciens professionnels
- rencontre et création avec un compositeur
- connaissance des différents types d'orchestre (ensemble à vents, orchestre symphonique, big band)
- Sound painting (musicien et chef)
- Visite d'une manufacture d'instruments à vents

### Collectif :

- selon son instrument et de sa partie, s'est tenir son rôle dans l'orchestre (mélodie, rythmique, accompagnement)
- respecter des autres musiciens,
- apprécier la difficulté qu'un autre musicien peut rencontrer face à la partition

### Instrument :

- maîtrise des techniques de respiration
- ambitus d'au moins une octave à une octave et demi, selon instrument
- maîtrise des techniques de jeu : détaché et lié
- 

### Lecture :

- notes (clé de sol et clé de fa, selon instrument)
- rythme (ronde, blanche, noire, croches, triolet, point)
- tempo (modéré, rapide, vif, lent, ralenti, accéléré)
- nuances (piano, fort, mezzo, crescendo, decrescendo)
- articulations (legato, détaché)
- caractères (festif, joyeux, mélancolique, grave)
- battre la mesure

### Autonomie :

- exercices d'échauffement
- capacité à travailler seul, et/ou en petit groupe
- choix de son répertoire et de ses préférences musicales